



Nombre de Conseillers
- en exercice : 29
- présents : 17
- procurations : 9
- ayant pris part au vote : 26

DÉLIBÉRATION n° 2023/061

L'an deux mille vingt-trois et le 13 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 07 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLOON, Pierre DUMAINE, Robert MONZANI, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Françoise PIQUE à Pascal Audic, Cindy SIBE à Robert MONZANI, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Ingrid ROUZAUD à Jean-Marie DA BENTA, Maurine FOSSAT à Jean-Claude SUBIAS, Joël MANO à Stéphanie NOGUES, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Rony BARTHE à Bernard PLANO et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLOON.

Absents : Carine VIDAL, Isabelle ORTE, Frédéric SIBOUT.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Ressources Humaines -Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'afin de pourvoir aux besoins des services et pour prendre en compte les modifications apportées dans les postes, il convient de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

TITULAIRES

Filière Administrative

Grade : Attaché principal

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus	
Au 01/01/2022	1	1	
01/07/2022	1	0	
01/10/2022	1	0	

Grade : Attaché

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus	
Au 15/12/2022	4	3	
Au 01/05/2023	3	3	

Grade : Rédacteur

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus	
Au 15/12/2022	2	0	
Au 01/05/2023	0	0	

Grade : Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus	
Au 01/10/2022	11	11	
Au 01/06/2023	12	12	

Filière Technique**Grade : Technicien principal de 1^{ère} classe**

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus	
Au 01/12/2022	3	3	
Au 01/01/2023	2	2	

Grade : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus	
Au 15/12/2022	20	17 (Dont 1 à TNC)	
Au 01/01/2023	20	17 (Dont 1 à TNC)	

Grade : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus	
Au 15/12/2022	13	12 (Dont 1 à TNC)	
Au 01/01/2023	13	12 (Dont 1 à TNC)	

Grade : Adjoint technique

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus	
Au 01/01/2023	18	16 (Dont 1 à TNC)	
Au 01/02/2023	18	15 (Dont 1 à TNC)	

Au 01/06/2023	18	16 (Dont 1 à TNC)	
Au 01/07/2023	18	17 (Dont 1 à TNC)	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

DECIDE

- D'autoriser la modification du tableau des effectifs tel qu'il est présenté ci-dessus.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 19 avril 2023